



, JE SUIS
SOCIÉTAIRE

**MODÈLE COOPÉRATIF,
VALEURS MUTUALISTES,
SOCIÉTARIAT**

ÉDITION 2018





SOMMAIRE

ÊTRE UN CLIENT SOCIÉTAIRE, ÇA CHANGE QUOI?.....	P. 6
UNE BANQUE COOPÉRATIVE ET MUTUALISTE UTILE?.....	P. 11
UNE STRUCTURE COOPÉRATIVE ET BANCAIRE?.....	P. 18
QU'EST-CE QU'UN ADMINISTRATEUR DE CAISSE LOCALE?	P. 20
LE BON SENS DES MOTS.....	P. 22

Bienvenue !

Être sociétaire au Crédit Agricole, c'est être plus qu'un client. Vous êtes en effet à la fois coopérateur, utilisateur et copropriétaire de votre banque, grâce à la détention des parts sociales de votre Caisse locale de Crédit Agricole. Vous devenez ainsi un acteur essentiel, pour votre banque et pour votre région.

Mais au fond, en quoi ce statut fait-il de vous un client différent ? Quel est le rôle du sociétaire ? Qu'est-ce qu'une banque mutualiste et coopérative ? Toutes ces questions sont fondamentales car elles définissent l'esprit du Crédit Agricole.

Parce que cet esprit véhicule des valeurs essentielles pour nous, nous vous offrons ce guide en guise de bienvenue. Il vous apportera, nous l'espérons, des réponses claires et vous permettra de mieux comprendre pourquoi le Crédit Agricole est une banque vraiment différente.



Que diriez-vous d'une banque avec laquelle vous partageriez les mêmes valeurs et qui s'engagerait à vous reconnaître comme un véritable partenaire ? Qui vous permettrait de vous impliquer, de donner votre avis et d'être utile pour votre région ? Cette banque, c'est le Crédit Agricole.

Le Crédit Agricole

3 bonnes raisons d'être sociétaire ?

Romain, 22 ans, sociétaire depuis 4 ans, Montauban

L'envie de partager, l'envie de développer ma région, et, tout simplement, l'envie d'être solidaire des autres.

Le Crédit Agricole

Pourquoi êtes-vous devenue sociétaire ?

Alexandra, 35 ans, sociétaire depuis 3 ans, Besançon

C'est la possibilité d'agir sur mon territoire en soutenant des actions utiles.



Le Crédit Agricole

La différence entre un client et un client sociétaire ?

Camille, 52 ans, sociétaire depuis 12 ans, Marseille

Je bénéficie d'avantages individuels qui sont bons pour moi et aussi pour ma région.

Le Crédit Agricole

Ça prend du temps d'être sociétaire ?

Myriam, 36 ans, sociétaire depuis 1 an, Pontivy

Absolument pas ! Mon engagement se manifeste dans mes actes bancaires au quotidien sans que je m'en aperçoive ! Et je peux aller une fois par an à l'assemblée générale de ma Caisse locale.

Le Crédit Agricole

Si je vous dis « une personne = une voix » ?

Christian, 63 ans, sociétaire depuis 25 ans, Boulogne

Notre voix compte. Elle est considérée quel que soit le nombre de parts sociales détenues.



ÊTRE UN CLIENT SOCIÉTAIRE, ÇA CHANGE QUOI?

Un sociétaire est plus qu'un client :
c'est un coopérateur, à la fois utilisateur
des services bancaires de sa coopérative,
détenteur de parts et un acteur essentiel
de sa banque.



POURQUOI ÊTRE SOCIÉTAIRE ?

Être **sociétaire**, c'est rejoindre une banque utile pour vous et utile pour votre territoire. C'est faire partie d'une communauté qui participe à la vie d'une **banque coopérative et mutualiste** en donnant son avis. C'est partager des valeurs communes de solidarité et d'attachement au territoire et des avantages spécifiques tout en soutenant des initiatives locales qui dynamisent le développement de votre territoire.



Être coacteur
de sa banque



Détenir une carte
sociétaire et solidaire



S'impliquer
dans la vie locale

COMMENT DEVENIR SOCIÉTAIRE ?

Détenir des parts de sa coopérative : la Caisse locale

Pour devenir sociétaire, il suffit de souscrire des parts sociales en s'adressant à son **agence** habituelle. Le sociétaire peut être une personne physique, une association ou un professionnel.

Une **part sociale** est un titre non coté en Bourse, représentant une partie du **capital social** de la **Caisse locale**. Le titulaire de parts est appelé « sociétaire ». Une ou plusieurs parts sociales peuvent être souscrites tout au long de la relation bancaire. Elle est rémunérée chaque année et son taux est fixé et approuvé par les sociétaires en **assemblée générale** de leur Caisse locale tous les ans. Le sociétariat est basé sur la souscription volontaire du client. Son choix signifie son adhésion aux valeurs mutualistes et au modèle coopératif du Crédit Agricole.



ÊTRE SOCIÉTAIRE, ÇA CONSISTE EN QUOI ?

Adhérer à la coopérative, bénéficier d'avantages

Être sociétaire ouvre le droit à des avantages exclusifs et à des attentions particulières tels que nos six engagements relationnels. Plusieurs **Caisses régionales** de Crédit Agricole proposent également des avantages spécifiques sur les produits de banque et d'assurance ou des tarifs avantageux pour les porteurs de la carte sociétaire dans des sites culturels, événements touristiques ou sportifs soutenus par votre banque.

NOS 6 ENGAGEMENTS RELATIONNELS



Des solutions
et services réservés



Votre avis
pris en compte



Une meilleure connaissance
de votre banque



Des informations
sur nos actions locales



Un droit
de vote



Des rencontres
priviliégiées



La carte bancaire sociétaire



Le livret sociétaire

UTILE POUR VOUS

Elle a toutes les fonctionnalités d'une carte bancaire classique et vous offre des avantages exclusifs (par ex. : réductions pour visiter des monuments de votre territoire et même au-delà).

Il propose une épargne sûre, disponible à tout moment, avec une rémunération attractive.

UTILE POUR VOTRE RÉGION

Grâce à certaines transactions que vous effectuez, votre Caisse régionale cotise à un fonds mutualiste pour soutenir des projets associatifs près de chez vous.

Les fonds collectés sont utilisés pour soutenir et contribuer au financement de jeunes entreprises du territoire de votre Caisse régionale.

Contribuer au développement de la vie locale

Être sociétaire au Crédit Agricole c'est partager des valeurs de responsabilité et de solidarité pour apporter des services de proximité et de l'utilité dans sa région. Vous participez ainsi au développement économique et social de votre territoire.

Grâce à l'offre bancaire sociétaire, vos transactions et votre épargne servent à financer des projets utiles près de chez vous.



Participer à la vie de votre Caisse locale et aux décisions de votre banque

En tant que sociétaire, vous jouez un rôle dans le fonctionnement de votre banque en participant à l'assemblée générale annuelle de votre Caisse locale et en prenant part au vote des résolutions : approbation des comptes, rémunération des parts sociales, désignation des **administrateurs** qui vous représenteront au sein du Crédit Agricole. Chaque année, plus de 460 000 sociétaires se rencontrent aux assemblées générales du Crédit Agricole pour partager ainsi leur engagement envers leur territoire.

Disposer d'une relation privilégiée

Vous êtes régulièrement informé de la gestion et des résultats de votre banque ainsi que des actions menées dans votre région ou près de chez vous via l'espace sociétaires du site internet de votre Caisse régionale, des lettres d'informations et l'assemblée générale annuelle. À l'occasion de celle-ci, vous pouvez aussi rencontrer et échanger avec les dirigeants de votre Caisse régionale. Un sociétaire peut également donner son avis pour améliorer les produits et services de sa banque et évoquer tout dysfonctionnement ou suggestion à son conseiller ou lors de l'assemblée de sa Caisse locale.



UNE BANQUE
COOPÉRATIVE
ET MUTUALISTE
UTILE?

Au service de tous les clients,
le Crédit Agricole s'engage à les servir
de manière utile et loyale,
ce qui se traduit par de l'écoute,
de la reconnaissance et de l'éthique
dans le conseil.



LES 7 PRINCIPES D'UNE BANQUE COOPÉRATIVE?

Porté et animé par sept grands principes, le modèle de gouvernance coopérative a su montrer sa performance et son utilité dans le temps.



Un modèle centré sur le service rendu à ses membres, à ses territoires et à un secteur



La gouvernance coassumée par les représentants des sociétaires



La recherche d'une rentabilité plus sûre, plus saine et plus sage



La finalité d'utilité centrée sur le service apporté aux sociétaires et aux clients



Des salariés associés



Privilégier l'entreprise, conforter les fonds propres au service de la solidité, de l'investissement et de la compétitivité



Le lien marqué à un territoire

BON À SAVOIR

Le Crédit Agricole est une banque coopérative. Pourtant, il est coté en Bourse...

La fonction coopérative est assurée par votre banque de proximité. Les Caisses locales détiennent l'essentiel du capital de la Caisse régionale à laquelle elles sont affiliées, selon leur situation géographique. L'entité cotée en Bourse, Crédit Agricole S.A., est une société anonyme dont une partie seulement du capital est placée auprès des investisseurs boursiers. Les Caisses régionales de Crédit Agricole sont les actionnaires majoritaires de Crédit Agricole S.A.



LES 3 VALEURS DU MUTUALISME ?

PROXIMITÉ

Au Crédit Agricole, nous voulons être votre partenaire et créer une relation dans la durée. La densité de notre réseau d'agences renforcée par les accès en ligne garantit une expérience optimale en apportant praticité, rapidité, fluidité et convivialité. Le digital complète l'humain, il ne le remplace pas. Nos implantations locales nous permettent aussi d'être des créateurs de liens entre les acteurs d'un territoire.

Être une banque au service de tous

Le Crédit Agricole est ouvert à chacun, au service de tous. Que vous soyez particulier ou chef d'entreprise, jeune ou senior, modeste ou fortuné, nous vous accompagnons au quotidien, dans tous vos projets, aussi bien dans les bons que dans les mauvais moments. Avec 7 000 agences complétées de 6 000 points verts chez les commerçants en zone rurale, des camions banque et un réseau de 11 532 distributeurs et guichets automatiques, nous sommes au plus près de vous sur tout le territoire.

Être un véritable partenaire pour chaque client

Notre ambition de banque de coopérative, c'est d'être un partenaire dans la durée, digne de confiance, loyal et éthique. C'est pourquoi nous nous engageons à :

- vous simplifier la vie et les projets en nous réinventant en permanence ;
- vous accompagner dans tous les événements de votre vie, dans la durée en vous proposant des solutions globales et sur mesure ;
- vous aider à bien décider en vous donnant toutes les clés pour bien choisir et en mobilisant toutes les expertises pour vous offrir le meilleur conseil personnalisé.



S'engager

Pouvoir être libre de changer d'avis, avoir confiance, voir sa fidélité reconnue, compter sur sa banque 24 heures sur 24... Au Crédit Agricole, nous essayons de répondre au mieux à vos besoins et de vous apporter la qualité de service qui vous donnera envie de rester chez nous.



La fidélité compte,
nous la reconnaissons



Nos conseillers n'ont pas
d'incitation financière à proposer
un produit plutôt qu'un autre



Avec le **MÉMO**,
nos produits n'ont pas
de secret pour vous



Le droit de se tromper existe,
c'est important de pouvoir
revenir sur une décision



RESPONSABILITÉ

En plus d'un comportement fondé sur une éthique irréprochable, cette valeur implique :

- l'ambition de placer l'entreprise au service de l'humain. Les sociétaires, bien sûr, mais plus généralement les clients, et même les collaborateurs et les administrateurs engagés qui vivent et travaillent sur le territoire ;
- la responsabilité du territoire dans la durée sur lequel le Crédit Agricole est implanté ;
- la recherche de la performance et de la solidité sur le long terme.

Être responsable envers vous

C'est sécuriser votre présent en protégeant notamment vos données personnelles ou paiements. C'est aussi vous aider à préparer l'avenir en vous proposant en particulier des actions de prévention. Notre responsabilité s'exerce également envers nos territoires en participant à leur développement économique mais aussi en accompagnant les transitions sociétales et environnementales.

Agir concrètement pour le territoire, près de chez vous

Partenaire majeur des entreprises en France, le Crédit Agricole encourage les projets qui visent à la création et au renforcement d'activités, d'entreprises et d'emplois et privilégie aussi l'innovation avec la création des Villages by CA.

Il est engagé auprès des acteurs associatifs qui accompagnent les créateurs d'entreprise : Initiative France, France Active, l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie). Les Caisses régionales de Crédit Agricole veillent également à appuyer les projets soutenant les associations, le développement de la vie locale, sportive et culturelle.



SOLIDARITÉ

Être solidaire, c'est être présent aussi à vos côtés dans les mauvais moments et trouver avec vous les solutions pour résoudre des difficultés.

Les Points Passerelle

Ce sont des structures d'accompagnement distinctes des agences bancaires, animées par des conseillers spécialisés et des accompagnants bénévoles dont des administrateurs de Caisses locales et des retraités du Crédit Agricole. Ils ont pour mission d'accompagner gratuitement des personnes dont l'équilibre financier et social se trouve fragilisé par un événement comme une séparation, une perte d'emploi, un accident, une maladie, un deuil, etc.

Les personnes accompagnées par les Points Passerelle bénéficient d'une écoute bienveillante. Différentes solutions leur sont suggérées pour améliorer leur situation aussi bien personnelle que financière: diagnostic financier, suivi budgétaire, démarches auprès des acteurs sociaux et associatifs, restructuration ou médiation des créances, microcrédit, etc.



+ de 82
lieux d'accueil

+ de 120
conseillers Points Passerelle

930
accompagnants bénévoles

+ de 100 000
personnes accompagnées
depuis la création du dispositif en 1997



Mécènes des territoires

Les 39 Caisses régionales allouent chaque année plus de 40 millions d'euros à des milliers de projets de natures variées favorisant l'animation et le développement des régions. L'appui des Caisses locales et régionales aux associations peut prendre différentes formes : subventions, bourses, dons en nature, mécénat de compétences, mise à disposition de locaux, etc.

Ces projets soutenus sont la traduction concrète des valeurs mutualistes du Crédit Agricole dans tous les domaines : l'insertion économique et sociale des jeunes et des adultes, le logement, la culture, le patrimoine, la santé, la prévention, la solidarité, l'environnement, etc.

BON À SAVOIR

Deux structures interviennent en complément de l'action des Caisses régionales :



- dans le domaine du patrimoine et de la culture, la **Fondation du Crédit Agricole - Pays de France**, reconnue d'utilité publique.
- dans le domaine du mécénat solidaire, la **Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement**, reconnue d'utilité publique.



UNE STRUCTURE COOPÉRATIVE ET BANCAIRE ?

Toute l'organisation
du Crédit Agricole
est centrée sur l'humain.
Elle repose sur un modèle
de gouvernance coopérative
au socle solide.



QUELLE EST SON ORGANISATION?

10 millions
de sociétaires



24 millions
de clients



30 500
administrateurs



73 130
collaborateurs



2 465
Caisses locales



7 000
agences



Conseil d'administration
de la Caisse régionale

Direction
de la Caisse régionale



39

Caisses régionales



QU'EST-CE QU'UN ADMINISTRATEUR DE CAISSE LOCALE?

Chaque année, nos clients sociétaires élisent, parmi eux, près de 31 000 administrateurs chargés de les représenter dans les instances de leur Caisse locale. Qui sont-ils ? Quelles sont leurs attributions ?



QUI SONT LES ADMINISTRATEURS ?

Pour devenir administrateur d'une Caisse locale, il faut d'abord être sociétaire de cette Caisse. Les administrateurs sont élus par les sociétaires au cours de l'assemblée générale annuelle de la Caisse locale.

Des administrateurs aux profils très variés

Au fil des ans, les administrateurs de Caisses locales se diversifient avec des profils plus représentatifs de leurs clients sociétaires : artisans, salariés, professions libérales, entrepreneurs, agriculteurs, retraités, jeunes actifs... Aujourd'hui, ce sont près de 30 500 élus qui animent notre réseau mutualiste de 2 465 Caisses locales.

QUEL EST LEUR RÔLE ?

Trait d'union entre le territoire et la banque

Les administrateurs sont des intermédiaires incontournables dans le développement de la relation entre le Crédit Agricole, les sociétaires et les acteurs de nos territoires. Ce sont à la fois les porte-parole des sociétaires dans nos instances de gouvernance et les ambassadeurs de la banque dans les régions.

Très impliqués dans la vie locale et très engagés sur le terrain, ils identifient les projets de développement et les initiatives qui ont du sens. Ils peuvent ensuite participer à l'accompagnement des actions menées, en liaison étroite avec les collaborateurs des agences et des Caisses régionales.

Missions et formations

La fonction d'administrateur n'est pas rémunérée. Chacun y consacre le temps qu'il peut, la Caisse locale répartissant les missions entre ses différents administrateurs : intervention en interne auprès des sociétaires et des instances régionales, ou en externe, en représentation de la Caisse. Les administrateurs reçoivent des formations sur les pratiques bancaires, l'économie, la monnaie, etc.

ET MAINTENANT...

Consultez www.creditagricole.info, onglet Le Crédit Agricole, rubrique Nos convictions.

LE BON SENS DES MOTS

Actions locales. Initiatives engagées par les administrateurs d'une Caisse locale pour contribuer au développement de leur territoire dans les domaines économique, social et culturel. Ces actions s'inscrivent dans un dispositif décidé par chaque Caisse régionale, qui précise les critères de choix des projets, les budgets et les procédures.

Administrateur. Élu par les sociétaires pour une durée de trois ans, lors de l'assemblée générale annuelle, l'administrateur est leur représentant au sein du conseil d'administration de la Caisse locale. Acteur du développement local, et porte-parole du Crédit Agricole, il est soumis au secret professionnel et bancaire. Les administrateurs élisent chaque année leur président et se réunissent chaque mois en conseil d'administration.

Agence. Elle marque la présence du Crédit Agricole sur le terrain. Elle est le lieu privilégié d'accueil et de conseil des sociétaires et des clients.

Assemblée générale. L'assemblée générale ordinaire des sociétaires se tient chaque année pour approuver les comptes de l'exercice écoulé, présenter le bilan d'activité de la Caisse locale et décider du montant de l'intérêt servi aux parts sociales. C'est à cette occasion que les sociétaires élisent les administrateurs.

Banque coopérative. C'est un établissement financier régi par la loi sur la coopération de 1947, remaniée en 1992 ; son capital social est divisé en parts sociales détenues par des sociétaires qui appartiennent à sa clientèle. Le Crédit Agricole est une banque coopérative (dite aussi mutualiste).

Caisse locale. Structure de base du Crédit Agricole, c'est une société coopérative. La Caisse locale, dont le champ géographique correspond le plus souvent à un canton, regroupe l'ensemble des sociétaires de son territoire.

Caisse régionale. Les Caisses régionales constituent le cœur de l'organisation du Crédit Agricole. Ce sont des sociétés coopératives au statut fixé par la loi de 1899, dont le capital social est, pour l'essentiel, détenu par les Caisses locales qui leur sont affiliées. Dans sa région, la Caisse régionale est une banque autonome exerçant tous les métiers de la banque et de l'assurance.

Capital social. Le capital social est constitué des parts sociales souscrites par les sociétaires.

Conseil d'administration. Le conseil d'administration est composé des administrateurs, élus lors de l'assemblée générale annuelle. Il élit chaque année son président.

Coopérative. Entreprise ayant pour objet la satisfaction de ses membres, ou sociétaires, et gérée par ceux-ci sur une base démocratique. En plaçant l'humain au centre de la vie économique et sociale, elle répond aux attentes profondes de tous ceux qui souhaitent associer performance économique et respect de l'humain. Au Crédit Agricole, cela se traduit par la qualité du service au client et la loyauté dans le conseil apporté qui se conjuguent avec le développement, la compétitivité et la pérennité de la banque.

Développement local. Le Crédit Agricole est au service du développement de sa région par son activité de services et de prêts. Il incite aussi les administrateurs des Caisses locales à s'impliquer dans des actions aux côtés d'acteurs locaux (associations) pour développer et animer leur territoire.

Mutualisme. Doctrine économique basée sur la mise en commun d'expériences et de moyens en vue d'offrir à ses bénéficiaires les meilleurs services au meilleur coût. C'est un esprit de partenariat dans le cadre d'une relation économique durable « gagnant-gagnant ». Au Crédit Agricole, il conjugue trois valeurs essentielles qui placent l'homme au cœur de l'action : la proximité, la responsabilité et la solidarité.

Part sociale. La part sociale est l'unité de capital souscrite par le sociétaire. Elle est rémunérée, son taux est fixé tous les ans et approuvé en assemblée générale de Caisse locale. Ses caractéristiques détaillées sont décrites dans le MÉMO Parts sociales.

Sociétaire. Toute personne ayant souscrit une ou plusieurs parts sociales devient, après agrément du conseil d'administration de la Caisse locale, sociétaire du Crédit Agricole. Le sociétaire détient ainsi une partie du capital de sa Caisse locale. Il y a égalité de droit de vote entre les sociétaires, quel que soit le montant de capital souscrit en application du principe mutualiste « un homme, une voix ».

Secrétaire de Caisse locale. Au côté du président de la Caisse locale, le secrétaire contribue à l'animation de la vie mutualiste. Il est aussi le directeur de l'agence.

**Si vous connaissez quelqu'un qui souhaite devenir sociétaire,
parlez-en à votre conseiller.**

Ce guide est une publication du groupe Uni-éditions réalisée par son agence éditoriale interne, avec la contribution de la Fédération nationale du Crédit Agricole • Annonceur: Crédit Agricole S.A. agréé en tant qu'établissement de crédit • Siège social: 12 place des États-Unis 92127 Montrouge Cedex • Capital social: 7 917 980 871 euros • 784608416 RCS Nanterre • Éditeur: Uni-éditions, 22 rue Letellier 75739 Paris Cedex 15 • Tél.: 01 43 23 45 72 • Directrice de la publication: Véronique Faujour • Actionnaire: Crédit Agricole S.A. • Président: Bertrand Corbeau • Crédits photos: iStock • Impression: Imprimerie Cloître, 29419 Landerneau • Achievé d'imprimer en janvier 2018 • Dépôt légal: janvier 2018 • Document non contractuel à caractère publicitaire, disponible uniquement en agence.



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.



ISBN 978-2-377-62-012-8
Réf.: 08C100

